

Milieus urbains, données collectives, migrations.

par M. GENDREAU

1) Importance.

Dans la description d'une population, le démographe doit procéder à certains regroupements des individus entre eux en régions, villages, concessions, ménages... Il doit aussi préciser les caractéristiques propres aux centres urbains par opposition au reste du pays (en particulier leur croissance, d'où les problèmes de fécondité et mortalité différentielle, et les mouvements migratoires), il doit enfin étudier les variations que subissent, au cours du temps, les ensembles considérés d'où l'étude des migrations.

2) Difficultés.

a) dans la définition des concepts utilisés : qu'est-ce qu'un ménage ? un centre urbain ? un déplacement temporaire ? un résident ?

Il est nécessaire d'une part d'essayer de trouver des définitions "opérationnelles", d'autre part d'harmoniser autant que possible ces définitions d'un pays à l'autre, et avec les autres disciplines.

b) dans l'observation : ce paragraphe est surtout valable pour les migrations : dans l'observation directe des absences en particulier (absences observées et absences effectives, durées observées et durées effectives).

c) dans la description et l'analyse des phénomènes : citons en particulier le problème des changements de limite administrative des villes ; le problème de l'ancienneté de la migration qu'il faut isoler dans l'étude de la fécondité en milieu urbain ; le problème de la complexité des tableaux nécessaires pour décrire les phénomènes migratoires...

3) Connaissance.

a) Milieu urbain : les connaissances que l'on en a sont encore assez fragmentaires. L'étude des centres urbains devrait conduire à une bonne description des conditions de logement (confort, statut d'occupation, effectif et composition du groupe d'occupants...) des activités (professions individuelles ; situation dans la profession ; branche d'activité) et des migrations (lieu de naissance et dernière résidence pour tous les résidents ; date de départ (ou d'arrivée) lieu de séjour (ou résidence habituelle) et motif de l'absence (ou de la visite) pour les absents (ou les visiteurs).

b) Données collectives : dans ce domaine une collaboration est souhaitable entre démographes, économistes, ethnologues, sociologues et géographes afin d'harmoniser leurs langages. Les données d'ordre économique ou social concernant les villages peuvent être recueillies et exploitées par les démographes (écoles, dispensaires, appro-

visionnement en eau...). Enfin les données sur les ménages gagneraient à être détaillées (distinction entre noyaux familiaux et satellites ; renseignements sur les chefs de ménage...).

c) Migrations : il semble que ce soit encore un phénomène bien négligé des démographes malgré l'importance des déplacements en Afrique. Une fois les définitions précisées (résidence, absence, visite, déplacement temporaire...), les études d'observation devant être affinées (observation directe, questionnaire rétrospectif, observation permanente...) et les caractères descriptifs et explicatifs ordonnés et croisés (sexe, âge, ethnie... ; durée, motif...).